

# La Voie à Suivre

## Behaalotkha 680

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France  
Tel.: +331 42 08 25 40 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com

Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France  
Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com



9 Sivan 5771 - 11 Juin 2011

Rabbi David Pinto Chlita

### S'empresser pour accomplir les Mitsvot

« Parle à Aharon... : Quand tu disposeras les lampes, c'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes doivent projeter la lumière. Ainsi fit Aharon etc. » (Bemidbar 8, 2-3)

Rachi rapporte sur place au nom de Sifri qu'il est précisé « ainsi fit Aharon » pour « faire l'éloge de ce dernier qui n'a rien changé (à l'ordre reçu). » Mais l'ouvrage Otsrot Ha'Hida demande pour quelle raison il aurait changé quelque chose ! De plus, pourquoi mérite-t-il ici un éloge pour n'avoir « rien changé » : lui est-il jamais arrivé de s'éloigner de l'ordre reçu ?

Notre maître Rabbi Chelomo Astruk écrit que la raison de l'éloge est la suivante : bien qu'un simple cohen aurait pu faire monter les flammes et allumer la menorah (comme il est dit dans Tetsavé : « Aharon et ses fils les disposeront ») et bien que D. ait ordonné « Béha'alotkha (quand tu feras disposer) » et non « Be'alotkha (quand tu disposeras) », Aharon a tenu à réaliser la mitsva lui-même.

De surcroît, ce verset ne vient pas ici donner l'ordre d'allumer les lampes. Il vient seulement préciser qu'au moment de l'allumage, les sept lampes devront projeter ensemble la lumière vis-à-vis de la face du candélabre, c'est-à-dire que la flamme montera d'elle-même. Or malgré cela, Aharon s'est empressé d'exécuter cette mitsva et de faire monter lui-même cette flamme. Pourtant le 'Hida émet une réserve : même si cette idée s'entend bien, elle n'explique pas en quoi « Aharon n'a rien changé » !

Afin de résoudre la difficulté du 'Hida, penchons-nous d'abord sur un autre sujet. Il y a deux façons d'agir lorsque l'occasion de faire une mitsva se présente à nous. Nous pouvons nous empresser de tout faire pour l'accomplir nous-mêmes, et même si d'autres tentent également de s'en saisir, nous prenons le dessus et parvenons alors à la mériter. L'autre attitude consiste à ne pas profiter de l'occasion de réaliser soi-même la mitsva et à chercher des volontaires pour l'accomplir... non pas par manque d'amour pour elle mais plutôt pour en faire mériter les autres.

La première conduite est la plus chère aux yeux de D. Comme il est écrit dans la Mekhilta de parachat Bo (rapporté par Rachi, 12, 17) : « Lorsque se présente à toi l'occasion d'accomplir une mitsva, ne la laisse pas attendre ! » Au contraire, il faut la réaliser immédiatement et ne pas y renoncer ! Ainsi, on sera digne de louanges devant D. car on aura montré combien l'accomplissement des commandements nous est précieux.

Revenons à la question de l'allumage. Au début de la parachat Béha'alotkha, Rachi rapporte au nom des Sages : « Pourquoi le chapitre relatif à la ménora fait-il immédiatement suite à celui qui traite de l'inauguration du Sanctuaire par les princes ? Parce que Aharon s'est affligé de n'avoir pu y participer, ainsi que sa tribu. » C'est pourquoi Hachem lui a attribué la mitsva de l'allumage du candélabre, en déclarant « Par ta vie ! Ta part est plus grande que la leur, car c'est toi qui allumeras et entretiendras les lumières ! »

En réalité, pourquoi Aharon était-il à ce point attristé ? Le Midrach (Bemidbar Rabba Chapitre 13) explique que les sacrifices offerts par les princes à cette occasion étaient porteurs de sens particulièrement élevés. De plus, cette inauguration était un épisode unique. Se trouver exclu d'un tel événement l'a profondément affecté. Alors afin de l'apaiser et de le rassurer, Hachem lui a certifié que l'allumage de la ménora était une plus grande mitsva que la leur, car il pourrait, grâce à elle, s'élever de jour en jour. En effet, les princes n'avaient offert de sacrifices qu'une seule fois, alors que son action à lui serait régulière et perpétuelle.

Ainsi, bien que n'étant pas obligé d'allumer lui-même la ménora tous les jours, ses fils (simples cohanim) étant également habilités à s'en charger, Aharon s'appliquait à le faire en vue de réaliser le principe de « Lorsque se présente à toi l'occasion d'accomplir une mitsva, ne la laisse pas passer ! » C'est la raison pour laquelle on peut faire son éloge en affirmant « qu'il n'a rien changé » : en effet, il s'est toujours empressé de saisir lui-même la mitsva et de la mériter.

Il y a lieu d'en tirer une leçon pour les autres mitsvot, comme par exemple la tsedaka. Lorsqu'une occasion de donner de la tsedaka se présente, nous pouvons soit envoyer une somme par la poste ou par un émissaire, soit nous dérober en disant que d'autres personnes sont plus fortunées et plus à même que nous de faire cette mitsva... et que nous voulons soi-disant leur en laisser le mérite. Nous apprenons de cette paracha qu'il nous faut saisir l'occasion de donner la tsedaka avec zèle et réaliser qu'une telle attitude nous rend digne de louanges auprès du Créateur.

De même, lorsqu'on voit un livre de Torah tomber, il faut se dépêcher de le ramasser même si d'autres personnes sont présentes. Inutile de vouloir céder le mérite aux autres ! De plus, ceux qui nous voient agir ainsi avec zèle pour une mitsva en retirent un élan supplémentaire pour accomplir eux-mêmes des mitsvot. Cela aussi nous procure un mérite devant D.

Ce principe est également valable pour l'empressement avec lequel on se rend à la synagogue : il ne faut pas arguer que « de toutes façons il y aura minyan, alors pourquoi se précipiter pour faire partie des dix premiers ? » Au contraire, celui qui se hâte et grâce à qui le minyan se forme montre combien il chérit la mitsva, ne compte pas sur les autres pour la réaliser mais fait en sorte d'être lui-même parmi les dix premiers.

En remarquant que le comportement des princes de tribus a déplu à Hachem, nous apprenons qu'une personne qui accomplit les mitsvot sans hésitations et avec zèle a une grande valeur auprès de D. En effet, il est dit (Chemot 35, 27) « Quant aux princes (néssiim), ils apportèrent les pierres de choham » or il manque une lettre au mot « néssiim » qui est écrit ici sans « youd ». Rachi explique que « lors de l'inauguration du Sanctuaire, ils avaient manqué de zèle et déclaré : 'Que le public offre ce qu'il offrira, et nous compléterons par ce qui manquera !' »

A présent nous comprenons bien pourquoi cette attitude, qui consiste à tarder pour apporter son don pour le Sanctuaire, a déplu à Hachem. Outre le fait que s'empresser pour réaliser une mitsva rend méritant, ils étaient les dirigeants d'Israël et devaient servir de référence pour le peuple. Ils auraient dû être les premiers à offrir leurs contributions pour donner l'exemple et éveiller chez les membres du peuple le désir de donner de bon cœur. Mais malheureusement ils n'ont pas agi ainsi, ce qui a été considéré comme une faille.

En revanche, nous découvrons un tout autre comportement chez Moché. Ainsi, il est écrit (Bemidbar 7, 1) : « Or, le jour où Moché eut achevé de dresser le Sanctuaire ». Nos Sages s'interrogent : « Est-ce Moché qui l'a construit ? C'est pourtant Betsalel et tous les sages de cœur qui l'ont fabriqué ! » Mais ils répondent : « Le texte en attribue le mérite à Moché, car il s'est totalement adonné à sa réalisation, a étudié et enseigné avec minutie tous les détails qui s'y rapportent, a suivi le travail et a poussé les bnei Israël à s'y intéresser. C'est pourquoi on le considère comme l'artisan de cet édifice. Nous pouvons élargir ce sujet à la construction d'une yéchiva ou d'une synagogue : lorsque l'on ramasse des fonds pour réaliser cette mitsva, certains s'empressent de donner une contribution importante puis ils sont suivis par d'autres... Mais les premiers ont un double mérite, comme nos Sages l'ont enseigné : « Celui qui est à l'origine d'une action est plus grand que celui qui l'accomplit ». Celui qui amène une personne à faire un don a un plus grand mérite que celui qui offre ce don. Ainsi, les premiers à avoir apporté leur contribution pour une mitsva ont, de ce fait, incité d'autres à les imiter. Ils ont donc le mérite de leurs propres actions et de celles des autres. Heureux est le sort de ceux qui donnent de la considération aux mitsvot.

Paris Lyon Marseille

21:35\* 21:12\* 21:00\*

Allumage

23:01 22:30 22:14

Fin



(\*Faire rentrer le Chabbat selon votre communauté

### Faire preuve d'abnégation et en être récompensé

L'épisode de Myriam la prophétesse, qui conclut la lecture de notre paracha, est riche d'enseignement quant à l'honneur que nous devons accorder à autrui. A ce sujet, rapportons l'histoire édifiante du Maguid Rabbi Chelomo Lewinstein :

« Une de mes connaissances, un homme craignant D., m'a raconté qu'il y a un mois il a commencé à se sentir mal... Il a donc fait quelques examens médicaux dont les résultats se sont avérés terriblement mauvais : il était atteint d'une maladie grave et pernicieuse... »

Nous n'allons pas nous attarder sur son sentiment d'extrême douleur ni sur le déchirement de sa famille qui s'est intensifié en constatant que les médecins eux-mêmes étaient des plus inquiets. Comme l'aurait fait tout juif dans cette situation, il a épanché son cœur en prières, suppliant D. de l'épargner et d'avoir pitié de lui. Il est également parti solliciter les bénédictions des grands de la génération.

Etant très proche de Rav 'Haïm Kaniewski, il s'est rendu chez lui pour lui demander de prier en sa faveur. Malgré tout, il avait conscience que la prière du malade lui-même était particulièrement puissante et a donc décidé d'aller réciter tout le livre des Psaumes sur la tombe de Rabbi Chimon bar Yo'haï, comme il avait l'habitude de le faire à chaque fois qu'il devait affronter une difficulté dans sa vie.

Toutefois, avant même d'entreprendre ce voyage il est allé chez Rav 'Haïm afin de lui demander une bénédiction pour le chemin ainsi que pour sa guérison. Le Rav lui a alors dit : « Te souviens-tu que j'étais venu chez toi il y a huit ans ? » La visite de Rav 'Haïm est un événement marquant : qui pourrait l'oublier même plusieurs années après ? Evoquons les circonstances dans lesquelles elle avait eu lieu.

Plus de vingt ans auparavant, une personne avait causé un grave dommage à l'épouse de l'homme qui était à présent malade. Suite à cela, la famille de cette femme avait subi un grand malheur. Quelques temps plus tard, cette personne-là s'était mariée mais n'avait pas eu d'enfant. Ayant eu connaissance de cette histoire, Rav 'Haïm s'était rendu chez son ami en demandant à son épouse de signer une déclaration selon laquelle elle accordait sincèrement son pardon à l'homme qui lui avait causé du mal quelques années plus tôt.

Le souvenir de la terrible blessure s'était éveillé chez la femme et avait submergé son cœur de frustration et de colère. Elle ne pouvait pas signer une telle déclaration ! Mais le Rav avait insisté : « Malgré tout, je vous demande d'accepter. » La dame avait alors répondu : « Si le Rav désire que je signe, je le ferai, mais pardonner, j'en suis incapable. »

Rav 'Haïm ne s'était pas contenté de cela et avait répliqué : « J'aimerais que vous vous surpassiez, pardonnez-lui sincèrement et signez ce papier. » Après de longues minutes de réflexion et de débat intérieur, elle avait consenti à signer et à lui accorder un pardon parfait. Le Rav leur avait alors demandé de dupliquer cette feuille et en avait gardé l'original.

A présent, Rabbi 'Haïm recommandait à son ami : « Prends ce papier avec toi à Méron et prie là-bas pour être épargné par le mérite de cet acte, par le mérite du pardon de ton épouse, du mauvais être décret dont tu pourrais être l'objet... »

Mon ami était empli d'émotion en me racontant la fin de l'histoire : « Je reviens de présent de chez le docteur qui m'a donné les résultats des examens complémentaires que j'ai effectués et il m'a annoncé que les nouveaux examens ont démenti le premier diagnostic et que je suis maintenant en parfaite santé. Tout va bien, grâce à D. ! »

Une autre anecdote vient prouver la force du renoncement. Un homme du nom de Rabbi Moché était le fils unique d'un couple de rescapés de la Shoah qui espéraient de tout leur cœur voir leur descendance se poursuivre. Mais les années se succédaient, et à leur grand désespoir, après dix-sept longues et mornes années, Rabbi Moché n'avait toujours pas été béni par la venue d'enfants.

Une jour, Rabbi Moché a entendu qu'il était bon, pour mériter d'avoir des enfants, d'acheter la montée du maftir du premier jour de Roch Hachana, car ce passage traite de la délivrance de 'Hanna la prophétesse. Ainsi, le Roch Hachana suivant, s'est-il empressé de l'acheter. A l'approche de la quatrième montée à la Torah, deux frères, fidèles de cette synagogue, se sont approchés de lui et lui ont exposé leur problème : les deux avaient acheté des montées à la Torah mais ils ne pouvaient pas monter l'un à la suite de l'autre. C'est pourquoi ils demandaient à Rabbi Moché d'échanger avec eux : un frère monterait à la Torah en quatrième, Rabbi Moché en cinquième et le second frère au maftir.

Sans dire un mot, Rabbi Moché a accepté l'échange. Les deux frères se sont réjouis de leur réussite mais à la fin de la lecture de la Torah ils se sont rendu compte de ce qu'ils venaient de faire : cet homme-là qui avait espéré avoir des enfants pendant seize ans et avait fini par acheter ce précieux maftir y avait renoncé pour leur simple intérêt... ! Avec un cœur brisé, ils sont venus implorer son pardon, mais Rabbi Moché a répondu avec sérénité : « J'ai essayé de nombreuses ségoulot durant ma vie, mais jusqu'à ce jour, je n'avais encore jamais tenté celle du renoncement... »

Un an plus tard, les deux frères ont voulu faire une surprise à Rabbi Moché et lui ont acheté le maftir. Mais il a répliqué que cela n'était plus nécessaire : en effet, à Pessa'h de cette même année, son épouse avait donné naissance à des jumeaux. Deux garçons parfaits et en bonne santé, cadeaux du renoncement...

## A la lumière de la Paracha

### La nezirout est une expiation pour ce que les yeux ont vu d'interdit

Les Sages ont dit (Sota 2a) : Pourquoi le passage sur le nazir est-il juxtaposé au passage sur la sota ? Pour te dire que celui qui voit une sota dans sa déchéance se séparera (yazir) du vin. Rachi explique : Parce que le vin mène à la débauche. C'est surprenant : est-ce que seul le vin mène à la débauche ? Et si l'on dit que le vin, parce qu'il provoque l'ivresse, mène l'homme à la légèreté, quel rapport y a-t-il entre le fait de se laisser pousser les cheveux et celui de voir la sota dans sa déchéance ?

Il y a un grand principe : le Saint béni soit-Il ne fait pas voir quelque chose à quelqu'un par hasard, et quand on voit un spectacle déplaisant, cela signifie qu'on doit faire son examen de conscience et se repentir, en sachant qu'il y a en soi une petite trace de cette faute, comme il est dit dans la Guemara (Moed Katan 18b).

On n'est pas suspect de quelque chose à moins de l'avoir fait soi-même.

Et si on ne l'a pas fait entièrement, on en a fait un peu, et si on n'en a pas fait un peu, on a envisagé en soi-même de le faire.

Et si on n'a pas envisagé de le faire, on a vu d'autres personnes qui le faisaient et on s'est réjoui ! Il s'en suit que comme on a vu d'autres personnes commettre une faute, on a quelque chose à voir avec cette faute, c'est pourquoi on est soupçonné, et on a le devoir de faire son examen de conscience et de se repentir. Donc le fait que Hachem ait montré à quelqu'un une femme dans sa déchéance n'est pas fortuit, et du fait qu'il l'a vue, il doit se dire qu'il y a en lui un petit peu de cette même faute.

Il y a en son cœur une tendance à désirer les plaisirs de ce monde, et même quand ils sont permis, les Sages nous ont enseigné (Yébamot 20a) : « Sanctifie-toi dans ce qui t'est permis. » Il doit donc être saint pour Hachem et se séparer des plaisirs de ce monde, ce qui le contenu de la notion de nazir, et ce qui constitue son expiation.

## A la Source

### La lumière de la Chekhina

« Parle à Aharon et dis-lui : quand tu feras monter » (8, 2)

Quand Moché a terminé le Sanctuaire et l'a érigé, une grande lumière, la lumière de la Chekhina, a immédiatement brillé. Aharon a tout de suite eu honte et a dit : Je ne peux pas regarder cette lumière tant elle brille, et on m'ordonne d'allumer une lampe ? Le Saint béni soit-Il lui a dit : « Quand tu feras monter » – pour te donner un mérite.

(Midrach He'Hafets)

### Comme un bébé

« Aharon balancera les lévïim » (8, 11)

Rabbi Yéhouda a demandé à Rabbi Abba : pourquoi le cohen balance-t-il les lévïim ?

Il lui a répondu : A quoi est-ce que cela ressemble ? A un bébé quand il pleure et se met en colère, que fait-on pour l'apaiser ? Rabbi Yéhouda lui a dit : on le balance et on le berce pour qu'il se taise.

Rabbi Abba lui a dit : Yéhouda, tu as trouvé cette explication et tu ne l'as pas examinée ? Que tes oreilles entendent ce que dit ta bouche, ainsi la mida de la justice se met en colère... c'est pourquoi le cohen, qui représente le 'hessed d'en-haut, balance le côté des lévïim qui représentent la mida de la justice... afin qu'elle ne s'éveille pas dans le monde.

(Séfer HaZohar)

### Un'hessed de vérité

« Il y avait des gens qui s'étaient rendus impurs par le contact avec un mort et n'avaient pas pu faire le sacrifice de Pessa'h ce jour-là » (9, 6)

Qui étaient ces gens ? Ceux qui portaient le cercueil de Yossef, selon Rabbi Yossef HaGalili. Rabbi Akiva dit : Mishaël et Eltsaphan, qui s'étaient occupés des corps de Nadav et Avihou.

Rabbi Yitz'hak dit : si c'étaient ceux qui portaient le cercueil de Yossef, ils auraient déjà pu se purifier avant Pessa'h, si c'étaient Mishaël et Eltsaphan, ils auraient pu se purifier (car les fils d'Aharon avaient été brûlés le 1er Nissan). C'étaient des gens qui s'étaient occupés d'un « met mitsva », un corps dont personne ne s'occupe, et le septième jour de leur purification tombait la veille de Pessa'h, ainsi qu'il est dit : « Ils n'avaient pas pu faire le sacrifice de Pessa'h ce jour-là ». Ce jour-là ils n'avaient pas pu le faire, mais le lendemain, ils pouvaient le faire.

(Traité Souka 25b)

### Un bon calcul

« Il lui dit : Je n'irai pas, mais j'irai vers mon pays » (10, 30)

Pourquoi est-il rentré dans son pays ?

Yitro avait fait le calcul suivant : Pendant toutes ces années, les gens me confiaient des dépôts, car j'étais la personne la plus honnête de la ville, et si je les laisse et que je m'en vais, ils diront : Yitro s'est enfui et a emporté tous les dépôts pour les donner à son gendre. Je provoquerai donc du lachon hara contre moi-même et contre toi, je vais donc retourner pour leur rendre tout.

Autre explication : « Il lui dit : je n'irai pas. » Pourquoi est-il retourné ?

Il avait fait le calcul suivant : Cette année a été une année de disette, et j'ai emprunté pour donner aux pauvres. Si je ne retourne pas pour payer mes dettes, je profanerai le Nom de D., je vais donc retourner pour rembourser. D'où savons-nous que c'était une année de disette ? Il est dit : « le lin et l'orge avaient été abattus. » Bien que ce soit l'orge et non le blé qui ait souffert, quand il n'y a pas d'orge le prix du blé monte.

(Sifri Zouta)

### Un vent favorable

« Quand la rosée descendait sur le camp la nuit, la manne descendait par-dessus » (11, 9)

Et comment la manne tombait-elle ?

Le vent soufflait et balayait tout le sol, et le rendait semblable à des tables d'or et de pierres précieuses, et ensuite la rosée descendait, ainsi qu'il est dit : « Quand la rosée descendait sur le camp la nuit, la manne descendait par-dessus. » Les bnei Israël sortaient et la ramassaient jusqu'à la quatrième heure, pour que le soleil ne vienne pas la faire fondre.

(Midrach Téhilim)

### Le Grand prêtre

« Le peuple ne partit pas jusqu'à ce que Myriam puisse revenir » (12, 15)

L'homme peut vérifier toutes les plaies, sauf les siennes. Rabbi Méir dit : Il ne doit pas voir non plus les plaies de ses proches. Qui alors vérifiait les plaies de Myriam ? Si l'on dit que c'était Moché, quelqu'un qui n'est pas cohen ne peut pas vérifier les plaies. Et si l'on dit que c'était Aharon, un proche ne peut pas vérifier les plaies.

Le Saint béni soit-Il a dit : « Je suis cohen, c'est Moi qui l'ai fait mettre à l'écart, c'est Moi qui la déclarerai pure. » Ainsi qu'il est écrit : « Le peuple ne partit pas jusqu'à ce que Myriam puisse revenir. »

Rabbi Simon a dit : « Le peuple était avec la Chekhina, et la Chekhina l'attendait. »

(Vayikra Rabba)

## Les Fidèles

### Tu es encore vivant ?

Il y a une vingtaine d'années, un juif arriva à la Hilloula de Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège, au Maroc. En sanglotant, il raconta à tous les présents son histoire terrifiante.

Des examens médicaux qui avaient été faits récemment avaient révélé qu'il avait un cancer généralisé. Les médecins ne lui donnaient aucune chance de vivre plus de six mois, et lui avaient dit : on ne peut plus rien faire pour vous, il n'y a aucun remède connu. Profitez des six mois qui vous restent à vivre. Ceux qui participaient à la Hilloula l'ont encouragé en lui disant : « Il y a ici un très grand médecin, Rabbi 'Haïm, que son mérite nous protège, priez Hachem que par le mérite du tsaddik vous ayez une guérison totale. » Dans son désespoir, le malade répondit : « Tous les plus grands médecins ne peuvent plus rien faire, donc à quoi peut me servir une tombe ? » « Alors pourquoi êtes-vous venu ici ? » lui demanda-t-on. Il répondit avec simplicité : « J'ai entendu qu'il y avait ici une Hilloula, et qu'il y avait un repas de fête, alors je suis venu. »

Les participants lui dirent : « Si vous êtes venu en cet endroit saint, c'est un signe que du Ciel on vous ouvre une porte de guérison. »

Quelques personnes couchèrent le malade sur la tombe du tsaddik, et lui dirent : « Nous nous reverrons, si D. veut, l'année prochaine, et vous serez entièrement guéri. » Six mois passèrent, et le malade arriva pour faire des examens. Le médecin lui demanda : « Vous êtes encore vivant ? Vous vous trouvez encore en ce monde ? Il faut vous faire des examens. » Il passa donc une série complète d'examen, et on ne trouva plus dans son corps la moindre trace de la terrible maladie.

C'est l'intéressé lui-même qui a raconté cette histoire, la nuit de la Hilloula du tsaddik Rabbi Moché Aharon Pinto, que son mérite nous protège, le 5 Elloul 5764. Des centaines de gens et de rabbanim l'ont entendue (Étaient présents des rabbanim de Montréal, entre autres Rabbi David Raphaël Banon chelita, Av Beit Din de Montréal, notre Maître chelita, et d'autres rabbanim.) Beaucoup ont pleuré avec lui, des pleurs de joie et d'émotion, pour le miracle qui lui était arrivé.

## La Prière

La prière chez les grands d'Israël a plus d'une fois alimenté de nombreuses histoires de miracles liées à la volonté des tsaddikim de prier devant leur Créateur. C'est le cas de la présente histoire, que l'on raconte sur le Admor Rabbi Chelomo de Zewhil zatsal :

Notre Maître faisait excessivement attention au moindre détail de la halakha. Même quand cela entraînait de graves difficultés, il ne renonçait jamais le moins du monde à respecter le moment exact de la prière. Il aurait littéralement fait n'importe quoi pour ne pas être en retard à min'ha. Un jour, en rentrant de Meron, il se rendit à Jérusalem dans un taxi dont le chauffeur n'était pas juif. Il craignait d'arriver à Jérusalem après l'heure de min'ha, et voulut donc s'arrêter en chemin pour prier min'ha.

« Je vous en prie, arrêtez un moment », demanda-t-il au chauffeur. Mais celui-ci refusa, en disant : « Impossible ! » Le chauffeur voulait continuer le voyage, mais les freins eurent un incident et le taxi se bloqua contre un arbre ! Le chauffeur voulut faire marche arrière, mais la voiture refusait de bouger ! Il essayait les commandes l'une après l'autre, faisant toutes sortes d'efforts pour réveiller le moteur de sa torpeur, mais en vain. Une panne.

Le taxi resta sur place. Notre Maître en descendit paisiblement pour prier min'ha pendant que le chauffeur s'occupait de la panne. Malgré lui, le chauffeur s'attardait, jusqu'à ce qu'il ait fini de prier. Quand il eut terminé, l'autre réussit également à réparer la panne et le taxi put reprendre la route... Une autre fois, en rentrant de Méron avec un de ses proches vers minuit, il se sentit mal. Il demanda donc que cette fois-ci le taxi ne prenne pas de voyageurs supplémentaires. Quand on arriva à Jérusalem, celui qui l'accompagnait pria arvit seul, sachant qu'il était tellement tard qu'il n'y avait certainement aucune possibilité de trouver un minyan. Mais notre Maître, bien qu'étant souffrant, n'épargna aucun effort, et malgré l'heure tardive il descendit à minuit au « shtiblekh » de Mea Chearim. Quelle fut sa joie quand il y trouva un minyan ! Avec quel bonheur il pria avec le public, en oubliant ses souffrances et l'heure de la nuit...

Sa prière était pure et élevée, et extérieurement, il était impossible de voir son ardeur et son enthousiasme. Tout était recouvert d'humilité et de dissimulation, et parfois on avait l'impression qu'il semblait plongé dans une torpeur alors qu'il était saisi par une ferveur des plus puissantes. En particulier lorsqu'il arrivait au Chema, on pouvait voir qu'il était plongé dans un autre monde, bien supérieur, tout entier enveloppé de saintes méditations.

Il arriva un jour au moment du Chema, à la synagogue de Batei Hungarim, qu'il se plonge en lui-même, comme à son habitude, avec une ferveur intense et dans une inconscience totale de ce qui se passait autour de lui. Quelqu'un qui ne le connaissait pas s'en aperçut, vit ses yeux fermés et pensa que c'était quelqu'un d'ordinaire qui s'était assoupi.

Il l'interpella : « Nou... il est interdit de dormir avec les tefilin ! »

C'est avec cette profondeur qu'il était plongé dans sa prière, entièrement concentré dans le Chema, et cette concentration lui était habituelle. Il priait en sainteté et en pureté et avec une ferveur inimaginable.

Mais pourtant, parfois son enthousiasme intérieur éclatait à l'extérieur, et alors on pouvait voir le feu qui brûlait en lui et l'attachement avec lequel il servait son Créateur.

### Uniquement miséricordieux

Le gaon Rabbi Chelomo Zalman Auerbach zatsal avait l'habitude de citer les paroles de la prière : « Et qui de toutes les œuvres de Tes mains... Te dira quoi faire ou comment agir, Notre Père des Cieux, conduis-toi envers nous avec générosité ! » Il disait que cela signifiait : nous ne nous entêtons certainement pas ni ne décrétons

que le Ciel doive agir de telle ou telle façon, car nous sommes loin d'être à ce niveau, mais nous te supplions de nous manifester Ta générosité.

Car même lorsqu'on souffre beaucoup, on doit se rappeler et croire que le Saint béni soit-Il est miséricordieux et que nous ne connaissons pas Ses voies, mais qu'elles sont entièrement de miséricorde, c'est pourquoi dans les prières pour les morts, on commence par l'expression « Père de miséricorde », pour rappeler et proclamer notre foi que toutes Ses voies sont vérité et justice et qu'Il est miséricordieux. Mais nous demandons : Manifeste-nous Ta générosité de façon ouverte, comme le dit le texte de la prière « Toi qui nous accordes de bonnes générosités ('hassadim tovim) », c'est-à-dire des générosités dont tout le monde peut comprendre que ce sont des générosités.

Le livre « Halikhot Chelomo » rapporte aussi qu'il disait aux éducateurs d'enseigner à leurs élèves de ne pas s'habituer à penser que toute prière est exaucée, mais qu'on doit prier pour les choses dont on a besoin, et le Saint béni soit-Il sait comment diriger le monde, en général et pour chacun des particuliers, et Il fera ce qui lui semble bon. Quant à nous, nous devons seulement prier, supplier et demander miséricorde, mais nous ne devons pas attendre que le Saint béni soit-Il nous exauce immédiatement. Nous sommes comme des enfants devant leur père, chacun demande autre chose et le père miséricordieux fait ses calculs et décide à qui répondre et comment. C'est comme cela que nous sommes devant D.

Il est arrivé au Rav d'expliquer ce que les Sages ont dit dans le traité Baba Kama (3b) : le mot « mav'é » (racine qui signifie « brouter » mais aussi « demander ») désigne l'homme, car c'est la nature humaine de « demander » sans cesse et de supplier le Créateur. Il est une fois arrivé que dans son minyan ordinaire, quelqu'un qui élevait beaucoup la voix soit chalia'h tsibur. Il avait l'air d'exiger ce qu'il demandait dans la prière.

Le Rav supportait mal cela, au point qu'il s'en alla prier dans un autre minyan.

## Je suis prière

### Une bonne coutume

On doit faire attention à prier avant de faire quoi que ce soit, car plus on s'y prend tôt plus il est facile d'annuler un mauvais décret, comme l'ont dit les Sages : il faut toujours prier avant que le malheur arrive.

C'est pourquoi les personnes d'envergure avaient l'habitude, avant le mariage de leur fils ou de leur fille, de prier pour que la stricte justice et le mauvais œil ne s'en prennent pas à eux.

(Ressissei Laïla, de Rabbi Tsadok HaCohen de Lublin)

## Garde Ta Langue

### Interdit de toutes les façons

Il est interdit de toutes les façons de faire son éloge en public, car quand il y a beaucoup de monde il arrive souvent qu'il y ait toutes sortes d'opinions ou des jaloux, et du fait qu'on fait son éloge, on en arrivera à dire du mal de lui.

Et même si l'on suppose que les auditeurs n'en diront pas du mal, parce qu'ils ne le connaissent pas, même en public, il vaut mieux ne pas en dire trop de bien.

(Hafets Haïm)